



Intervention de Michel Miraillet
Directeur de la Délégation aux affaires stratégiques

au séminaire
Etudes Stratégiques – les nouveaux espaces stratégiques

Lundi 8 avril 2013

- seul le prononcé fait foi -

Madame,
Monsieur,

Je ressens une vive satisfaction à vous accueillir, aujourd'hui, à l'occasion de ce séminaire consacré aux *Etudes stratégiques*, conjointement organisé par la DAS et l'IRSEM.

Satisfaction doublée par l'engouement suscité par cette rencontre, de telle sorte que nous avons dû revoir sensiblement à la hausse nos capacités d'accueil.

J'en profite à ce titre pour remercier Mme Patricia Adam, Présidente de la commission "Défense" de l'Assemblée nationale pour l'aide précieuse qu'elle a témoignée à notre égard.

Un regret cependant : celui de n'avoir pu répondre positivement à plusieurs centaines de personnes qui ont souhaité participer à cette réflexion. Je comprends leur frustration et les invites d'ores et déjà à notre prochaine rencontre qui se tiendra dans l'amphithéâtre Foch le vendredi 17 mai prochain, en présence du Ministre. Il portera sur l'opérateur unique européen et traduira notre ambition visant à réinvestir le domaine d'étude de l'économie de défense. Celui-ci a, en effet, malheureusement été délaissé au cours des dernières années, alors que l'actualité ne cesse de nous en rappeler l'acuité et la pertinence.

Ce domaine d'étude doit, à l'évidence, retrouver une place déterminante dans notre dispositif de recherche stratégique.

En la matière, vous n'êtes pas sans savoir que le ministère de la Défense fonde sa démarche, en matière de sciences humaines et sociales, sur deux piliers complémentaires :

- une recherche résidente, incarnée aujourd'hui par l'*Institut de recherche stratégique de l'école militaire*, dont le directeur, Frédéric Charillon, aura le loisir de vous présenter à l'issue de mon propos les ambitions et moyens ;

- une recherche externalisée qui s'appuie, pour l'essentiel, sur les marchés d'expertise passés par le ministère au profit des instituts de recherche.

Il nous a semblé pertinent de vous présenter un aperçu des travaux qui peuvent être conduits dans ce dernier cas. Ils témoignent, en effet, d'une utilité particulière pour l'ensemble des organismes de la Défense qui y font appel. Ils complètent la palette des domaines d'expertise nécessaires à notre compréhension des enjeux internationaux, actuels ou à venir.

Notre ministère n'a pas vocation à détenir l'ensemble de cette expertise. Parce que, au moment où la contrainte budgétaire se fait plus pressante et, surtout, où le spectre des facteurs d'instabilité ne cesse de s'élargir, une telle ambition ne serait qu'une chimère.

Au-delà, cette contribution externe apparaît également fondamentale en tant que « laboratoires d'idées » : non seulement nous ne pouvons, mais surtout nous ne devons pas nous reposer sur la seule expertise du ministère : au moment où la surprise tend à devenir la norme, l'impératif porte en effet sur notre capacité à sortir du cadre des représentations classiques. Il s'agit, par exemple, en rapprochant des disciplines généralement dissociées d'enrichir le débat et, plus précisément, de faciliter la créativité nécessaire à la génération d'idées nouvelles. Nous attendons de ce type de travaux qu'ils viennent bousculer nos certitudes et qu'ils nous offrent les canaux possibles pour penser "out of the box". En la matière, seuls des partenaires externes offrent une telle liberté de ton et de réflexion.

Ne croyez pas pour autant que ce type de travaux s'affranchi des réalités et contraintes opérationnelles. Les dernières opérations au Mali et en Afghanistan nous ont rappelé à quel point notre efficacité opérationnelle passe par une connaissance amont des zones d'opérations potentielles, ainsi que par une compréhension des ressorts locaux d'ordres politique, social, ethnique ou religieux par exemple. Ils constituent autant de facteurs interdépendants que seule une expertise pluridisciplinaire de haut niveau est en mesure de décrypter.

Vous l'aurez compris, cette expertise contribue de manière décisive à la qualité et la pertinence de notre réflexion, et donc de notre processus décisionnel.

Cette expertise représente un flux annuel moyen d'environ 150 études. Elles couvrent – peu ou prou - l'ensemble des champs géographiques et sectoriels et alimentent chaque année plus d'une vingtaine d'organismes de la défense. Conformément aux prescriptions du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2008, qui en avait fait l'une des clés de notre autonomie stratégique, ces analyses participent directement de la crédibilité de notre capacité d'anticipation stratégique et, à ce titre, du renforcement de la liberté d'action de nos autorités politiques.

Peu de pays bénéficient d'une telle capacité.

Certains de nos experts jouissent d'un rayonnement international.

Certains instituts de recherche sont désormais intégrés dans les classements internationaux.

D'autres ont récemment été primés pour la qualité de leur politique de communication et de valorisation des études.

Cette expertise ne se limite désormais plus aux instituts "historiques" les plus importants. De nombreuses initiatives, parfois personnelles, ont vu le jour.

Jamais le flux des étudiants en relations internationales n'a été aussi important.

*
**

Et pourtant...

Comment nier l'évidence ?

La scène stratégique internationale est désormais largement dominée par les *think tanks* anglo-saxons et, de plus en plus, des grands pays émergents.

Rarement européens.

La vision dynamique est encore plus critique que cet instantané : au cours des dernières années, l'on a pu constater à l'échelle internationale une multiplication du nombre de *think tanks*, aux moyens humains et budgétaires parfois considérables, ainsi que des *fora* internationaux. Leur influence politique est de plus en plus significative. Ils illustrent clairement le caractère concurrentiel de la réflexion stratégique, domaine où l'influence de la France n'est pas à la hauteur de son poids réel sur les plans politique et stratégique.

Cette situation n'est pas nouvelle.

Elle a nourri, au cours des dernières années, de nombreux rapports qui ont fait des propositions visant à mieux structurer le champ de la recherche stratégique française.

Les mesures prises en conséquence par les pouvoirs publics ont toutefois eu quelques difficultés à faire émerger en nombre des pôles d'excellence à stature internationale, comparables à ceux de nos partenaires étrangers.

En effet, le champ de la réflexion stratégique nationale souffre encore de carences structurelles qui tiennent à la fois à ses caractéristiques propres mais également aux insuffisances de la politique publique en la matière :

Le principal constat porte sur le caractère éclaté et sous-critique du réseau universitaire et des instituts de recherche.

Cette situation est liée en particulier à la modestie des moyens financiers dont ils disposent, doublée d'une forte dispersion, ce qui les empêche de dégager des ressources pour être présents sur des thématiques émergentes ou très spécialisées, alors même qu'elles constituent un moyen appréciable d'acquérir notoriété et influence aux niveaux national et international.

A cette dispersion et cette insuffisance financière s'ajoute une difficulté d'ordre culturel. A de rares exceptions près, les milieux universitaires d'une part, et les administrations régaliennes d'autre part sont relativement hermétiques l'un à l'autre, et ce malgré les progrès réalisés au cours des dernières années. En dehors de quelques personnalités reconnues et écoutées, qui font le lien, on constate généralement une grande étanchéité entre « académiques » et « praticiens », qui nuit à la vitalité de la réflexion et à la mise en débat de la politique extérieure, de défense et de sécurité.

Le rayonnement et l'influence au niveau international passent aujourd'hui par une maîtrise de certains vecteurs clés, tels que la participation aux séminaires et conférences internationaux, les publications et sites Internet ou encore la publication d'articles dans les grandes revues internationales, anglo-saxonnes pour la plupart. La multiplication des revues françaises traitant des questions internationales et stratégiques au cours des dernières années ne doit pas cacher le fait qu'elles s'adressent à un public essentiellement national, ce qui n'est pas en soi un problème mais signifie aussi que leur influence sur le débat international est quasi nul. La France ne dispose pas de revue comparable à celles dont disposent les Etats-Unis ou le Royaume-Uni.

Une vision équilibrée des choses impose également de souligner la responsabilité de la puissance publique dans cette situation.

La fragilité du modèle économique des instituts de recherche s'est accentuée au cours des dernières années du fait du désengagement progressif de l'Etat.

Désengagement, que n'a pu, ou voulu, compenser le secteur privé.

Les dispositifs ministériels de subvention ont été démantelés. Par ailleurs, certains ministères ont été amenés à réduire fortement leur budget de recherche du domaine "sciences humaines et sociales".

Cela pèse bien évidemment sur la visibilité financière des instituts, ce qui se traduit par une frilosité à s'engager sur des thématiques nouvelles et à recruter de jeunes talents.

*
**

Se pose ainsi de façon de plus en plus critique la question du renouvellement du vivier de chercheurs et spécialistes, tant au sein de la recherche publique que des *think tanks*.

Cette "relève stratégique" constitue désormais un enjeu fondamental.

La situation actuelle se caractérise en effet par un inquiétant phénomène de polarisation fondé, d'une part, sur les "figures historiques" – largement reconnues sur la scène internationale – et, d'autre part, sur le soutien de la Défense aux doctorants, sans pour autant que les "jeunes pousses" intermédiaires – c'est-à-dire les post-doctorants ou les chercheurs entre 3 et 5 ans d'expérience par exemple - bénéficient du soutien suffisant à assurer cette relève stratégique que nous appelons de nos vœux, en qualité et en quantité.

De telle sorte que l'on constate un important phénomène d'"évaporation" des doctorants financés par le ministère dans le domaine des sciences humaines et sociales, qui ont du mal à s'insérer de manière pérenne sur le marché du travail national. De nombreux jeunes chercheurs manquent de perspective d'emploi et constituent désormais une sorte de "néo-prolétariat éduqué". L'effort financier apparaît ainsi peu rentable, voire contre-productif lorsque ces doctorants rejoignent les rangs de l'expertise anglo-saxonne et contribue à son rayonnement, au détriment de la réflexion stratégique française, voire européenne.

Cet enjeu pose ainsi la question de notre capacité à faire émerger des "pôles d'excellence" nationaux en matière de recherche stratégique.

Au-delà de cette logique de spécialisation, il renvoie également à l'impérieuse nécessité de l'extension du panel de nos interlocuteurs afin, encore une fois, d'appréhender un champ d'étude de plus en plus complexe et pluridisciplinaire

Les universités françaises, servies par la diversité de leurs laboratoires, constituent à ce titre des partenaires naturels.

Faire émerger de nouvelles formes de coopérations ;
Assurer une meilleure prise en compte des thèmes d'intérêt de la défense par le champ universitaire ;
Développer nos capacités d'accueil pour des stagiaires de longue durée ;
Créer des passerelles d'échanges entre chercheurs...
...sont autant de pistes de réflexion que nous devons creuser au cours des prochains mois

Je rappelle, à ce titre, que l'IRSEM a été créé afin d'établir un pont entre la Défense et les universités. Nous devons désormais conforter cette spécificité et positionner l'Institut comme le creuset présent et futur de ce partenariat.

A titre d'exemple, la création de chaires serait de nature à permettre l'établissement de passerelles entre le monde académique, les entreprises, les instituts de recherche et la Défense.

De la même sorte, la formalisation d'une filière universitaire consacrée aux relations internationales et aux questions de défense apparaît comme une nécessité au regard de l'académisation déjà en cours au sein de certaines unités de l'enseignement militaire supérieur.

Enfin, j'évoquais la compétition internationale qui ne porte plus seulement sur la localisation des sites de production industrielle ou des places financières, mais également sur les idées, le débat stratégique.

Accroître la diffusion de la réflexion stratégique nationale constitue la première étape d'une ambition plus globale qui vise à renforcer notre politique d'influence à l'échelle internationale.

Là encore, nous devons imaginer des actions innovantes, en concertation avec l'ensemble des acteurs intéressés.

*
**

A l'évidence, notre ministère a pleinement conscience de la responsabilité qui lui incombe naturellement :

Les crédits que nous y consacrons représentent le premier budget ministériel. Je rappelle à cet égard que notre niveau d'engagement financier a été constant depuis une demi-douzaine d'années. Cet investissement dans la durée constitue à lui seul un gage de crédibilité de notre volonté et de notre action.

Son allocation est organisée selon un processus annuel de programmation, piloté par la Délégation aux affaires stratégiques, qui a fait l'objet d'une importante consolidation au cours des trois dernières années.

La réforme de la gouvernance ministérielle en matière de prospective et de recherche stratégique opérée depuis 2010 – incarnée par le désormais fameux "CCRP" (*Comité de cohérence de la recherche stratégique et de la prospective de défense*), associant, outre la DAS, l'Etat-Major des Armées, la Délégation Générale de l'Armement, le Secrétariat général pour l'Administration et la Direction de l'Enseignement Militaire Supérieur – a largement profité à cette consolidation. De telle sorte qu'elle est désormais citée en exemple, si je me réfère notamment au dernier rapport sénatorial sur le sujet.

Mais notre effort ne doit pas s'arrêter là.

Nous devons désormais penser stratégiquement cet outil.

L'imaginer comme un tout, cohérent et pérenne.

Renforcer le dialogue et les interactions entre l'administration, le champ universitaire et les instituts privés dans la mesure où nous aurons tout intérêt à jouer sur les complémentarités entre acteurs publics, mais également entre acteurs publics et privés.

En la matière, il ne s'agit en effet pas que d'une question de coûts et de moyens. Certaines expressions ou participations lors de *fora* internationaux offrent, par exemple, un "effet levier stratégique" plus important que d'autres.

Plus concrètement, nous devons nous interroger sur la nature des relations contractuelles qui nous unissent.

A court terme, l'urgence est d'alléger la charge de cette gestion contractuelle, à la fois pour la Défense, mais également pour les instituts, en particulier pour les plus modestes d'entre eux.

Lorsque la gestion administrative et financière prend le pas sur le temps de la réflexion, c'est notre intérêt national qui en souffre.

C'est pourquoi, le ministère de la Défense vient d'engager une réflexion de fond sur l'ensemble de ces enjeux.

La DAS et ses partenaires formaliseront très prochainement un ensemble de propositions concrètes au profit de notre autorité politique de tutelle.

Le nécessaire effort de réduction budgétaire ne doit pas nous conduire à l'inertie, ou pire, à la résignation. Encore une fois, des mesures structurelles peuvent être engagées, à coût constant, mais dont le caractère innovant peut conduire à renforcer l'efficacité générale de notre dispositif.

Vous le savez, nous sommes largement à l'écoute de nos partenaires externes. La DAS organise à cette fin des rencontres annuelles visant à expliquer, commenter, amender au besoin, notre politique en matière de recherche.

Le respect de l'indépendance des instituts privés constitue à l'évidence un impératif auquel nous sommes profondément attachés. Mais il ne doit pas occulter nos intérêts convergents, sinon

complémentaires. A ce titre, nous vous convierons prochainement afin de débattre, ensemble, de ces nouvelles orientations et de recueillir votre sentiment.

Pour l'heure, j'ai, une nouvelle fois, le plaisir de vous accueillir en nombre afin de vous présenter quelques-uns des travaux qui viennent utilement alimenter nos réflexions. Ces trois tables-rondes portant sur les enjeux sécuritaires en Afrique – sujet ô combien actuel – sur le spatial de défense et les enjeux sociologiques liés notamment à l'émergence des réseaux sociaux et de la robotique vous donneront un aperçu de nos domaines d'intérêt et de la qualité des réflexions engagées.

Je tiens ainsi à remercier les intervenants de se prêter au jeu difficile de la restitution sommaire d'enjeux souvent complexes et, à travers eux, je remercie nos partenaires pour la qualité de notre relation.

A ce titre je vous donne d'ores et déjà rendez-vous à l'année prochaine pour une seconde rencontre dont nous espérons le succès encore plus important.

Je remercie enfin l'ensemble des auditeurs qui ont répondu à notre invitation et profite de ce dernier instant pour saluer la qualité des travaux et des chercheurs de l'IRSEM qui a su progressivement trouver sa place dans notre panorama stratégique et dont les médias relayent désormais régulièrement les réflexions.

Monsieur le Directeur, je vous remercie pour la qualité de notre relation et vous passe sans plus tarder la parole.